

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception  
12/06/2015

Dossier complet le

N° d'enregistrement  
F01115P0097

## 1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION DU PARC DE STATIONNEMENT "CHU HENRI MONDOR" A CRETEIL

## 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
40° Aires de stationnement ouvertes au public	Lorsqu'ils sont susceptibles d'accueillir plus de 100 unités dans une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un plan local d'urbanisme ou d'un plan d'occupation de sols ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale .

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet

Le projet est un parc de stationnement, d'environ 600 emplacements, construit sur le site de Hôpitaux Universitaires Henri Mondor à Créteil. Cet ouvrage est construit sur 6 niveaux dont un niveau semi enterré , 4 en superstructure et une terrasse stationnée.

Au titre de la réglementation ERP de type PS, le parc de stationnement est considéré considéré comme " largement ventilé (PSLV)"

## 4.2 Objectifs du projet

Le site des Hôpitaux Universitaires Henri Mondor manque cruellement de places de stationnement notamment pour les patients et visiteurs originaires du Val de Marne et de Seine et Marne.

Le déficit de places disponibles s'accroîtra avec le développement des activités ambulatoire, soins, chirurgie. Les différents espaces de stationnement encore disponibles en voirie dans le quartier de l'Echat vont disparaître avec le démarrage du chantier du Grand Paris Express.

Une grande partie du personnel se rend à l'hôpital en voiture. parce qu'ils :

- résident majoritairement dans le Val de Marne et en Seine et Marne.
- travaillent en horaire décalés, peu propice à l'utilisation de transports en commun.

Le projet prévoit de ce fait 100 places dédiées au personnel permettant de résorber les besoins constatés. En complément, le projet mettra à disposition 500 places publiques à l'usage des visiteurs et consultants dont 20 places pour les Véhicules sanitaires légers et les ambulances, 3 places pour les véhicules électriques.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le parc sera construit sur une emprise maximale d'environ 78 m x 40 m disposée sur le site des Hôpitaux, sur la parcelle cadastrée BC 310, à l'angle des rues Gustave Eiffel et de l'Echat.

Il comportera un niveau semi enterré, 4 niveaux en élévation et une terrasse stationnée.

Les véhicules accéderont par l'entrée principale du site située sur la rue Gustave Eiffel. Les entrées et sorties véhicules seront disposées en milieu de façade sud du parc de stationnement.

Deux circulations verticales piétonnes desserviront l'ouvrage :

- Une circulation verticale piétonne principale ( 1 escalier et 2 ascenseurs) en façade sud
- Une circulation verticale piétonne ( 1 escalier) à l'angle nord-ouest.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le parking sera accessible 24h/24 et 7j/7 aux usagers à pied et en voiture.

Le personnel d'exploitation sera physiquement présent sur le parc du lundi au vendredi de 6 heures à 18 heures.

En dehors de ces périodes, une gestion déportée sera assurée à partir du centre de surveillance et gestion à distance de SAEMES.

Un report de l'alarme de sécurité incendie du parking sera installé au Poste Centre de sécurité de l'Hôpital situé porte 26.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le parc de stationnement fait l'objet d'une demande de permis de construire, déposée par la S.A.E.M.E.S. à la ville de Créteil (94)

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande de permis de construire - cerfa 13409\*03

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Parcelle cadastrée BC 310	108 008 m <sup>2</sup>
Terrain alloué à la construction du parc de stationnement	3 400 m <sup>2</sup>
Emprise de la construction ( niveau courant )	2 426 m <sup>2</sup>
Surface de plancher construite	12 528 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Parcelle cadastrée BC 310

47 AV MAL DE LATTRE DE  
TASSIGNY - 94000 CRETEIL

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Aire stationnement V.L. (parking de surface)

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de la ville de Créteil - ZONE UCc

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Sans objet - RUBRIQUE 40°

Oui  Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PLU ville de Créteil - classement sonore infrastructures transports terrestres : Réseau national Arrêté préfectoral 2002-06

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit l'excavation et l'évacuation d'un étage semi-enterré soit environ 8000 m3 de déblais. Le projet comprend la mise en oeuvre de 3000 m3 de béton et de matériaux de second oeuvre divers.
	est-il déficitaire en matériaux ?  Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit est celui des véhicules entrant ou quittant le parc à vitesse lente. Il est très inférieur à celui du réseau national répertorié dans le PLU de la ville de Créteil.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le parc de stationnement permettra de réduire les nuisances sonores par la mise en oeuvre d'une façade en périmétrie de l'ouvrage
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le parking est éclairé la nuit avec un niveau d'éclairage de 50 lux. Cet éclairage est diminué automatiquement en l'absence de circulation véhicules .</p>
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

## 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le présent projet ne nécessite pas d'étude d'impact pour les raisons suivantes :

1 Le projet fera prochainement l'objet d'une demande de Permis de Construire, comprenant l'instruction du dossier de sécurité en tant qu'ERP de type PS. Il relève de la réglementation courante applicable aux parcs de stationnement publics largement ventilés (PSSLV).

2 Il est disposé à proximité immédiate d'un carrefour routier ce qui évite tout risque de surcharge de voiries résidentielles.

3 Il s'intègre naturellement au site des Hôpitaux Henri Mondor qui comprend des immeubles de taille importante, de par son parti architectural et sa hauteur limitée: un niveau semi enterré, 4 niveaux en superstructure, et une terrasse non couverte.

4 Il sera construit sur une aire affectée actuellement au stationnement de surface; de par sa faible profondeur, il ne causera pas de perturbation au sol ni au sous-sol.

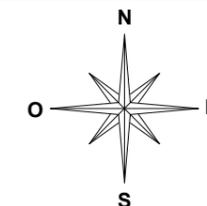
5 Sa création permettra de décongestionner le stationnement sur le site de l'hôpital en résorbant le déficit actuel.

Elle permettra également une forte diminution des circulations parasites de véhicules cherchant un emplacement de stationnement libre en surface.

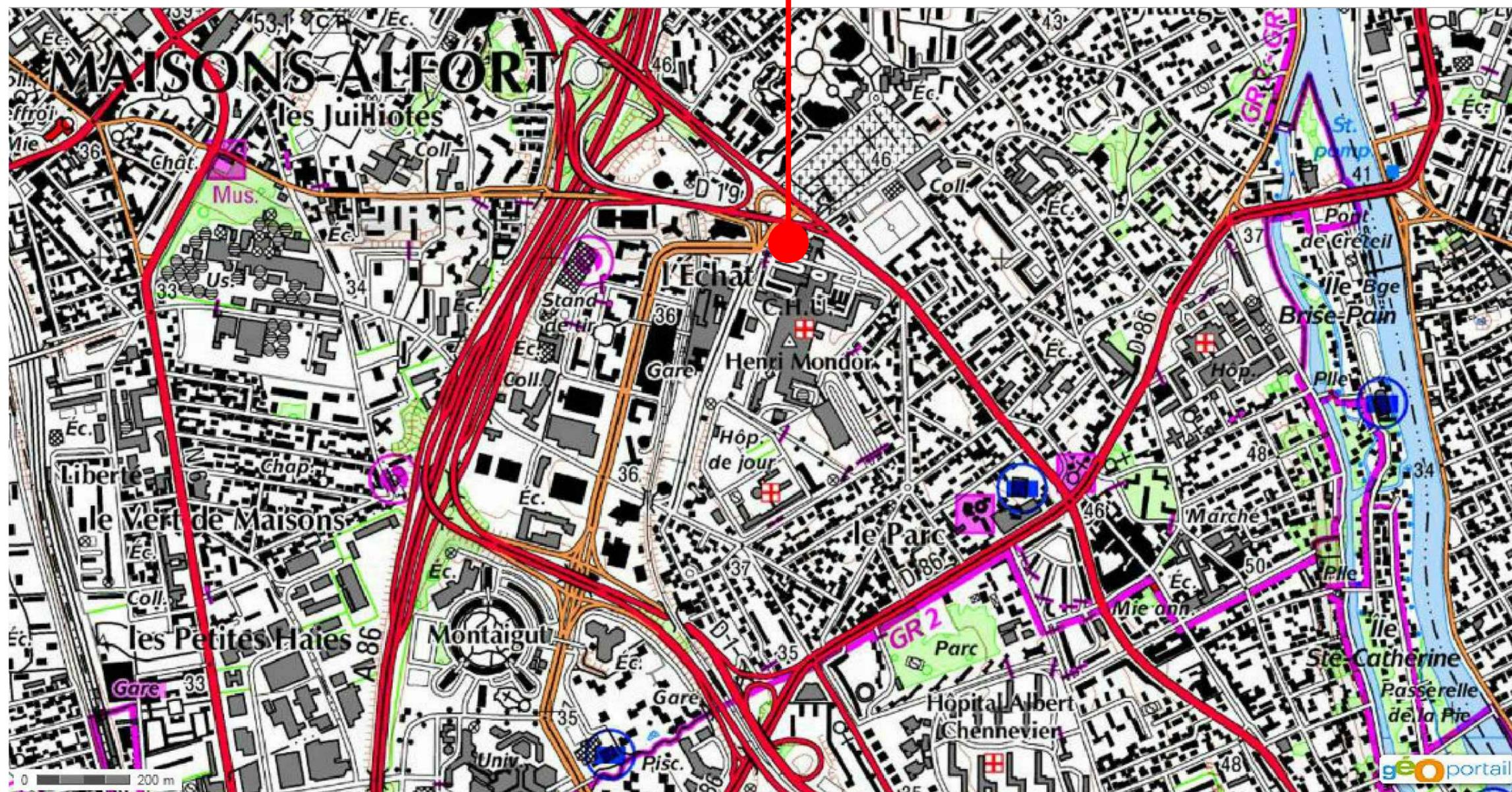
L'impact positif sera une diminution du niveau de bruit et de pollution de l'air, ainsi qu'une amélioration de la sécurité des piétons.

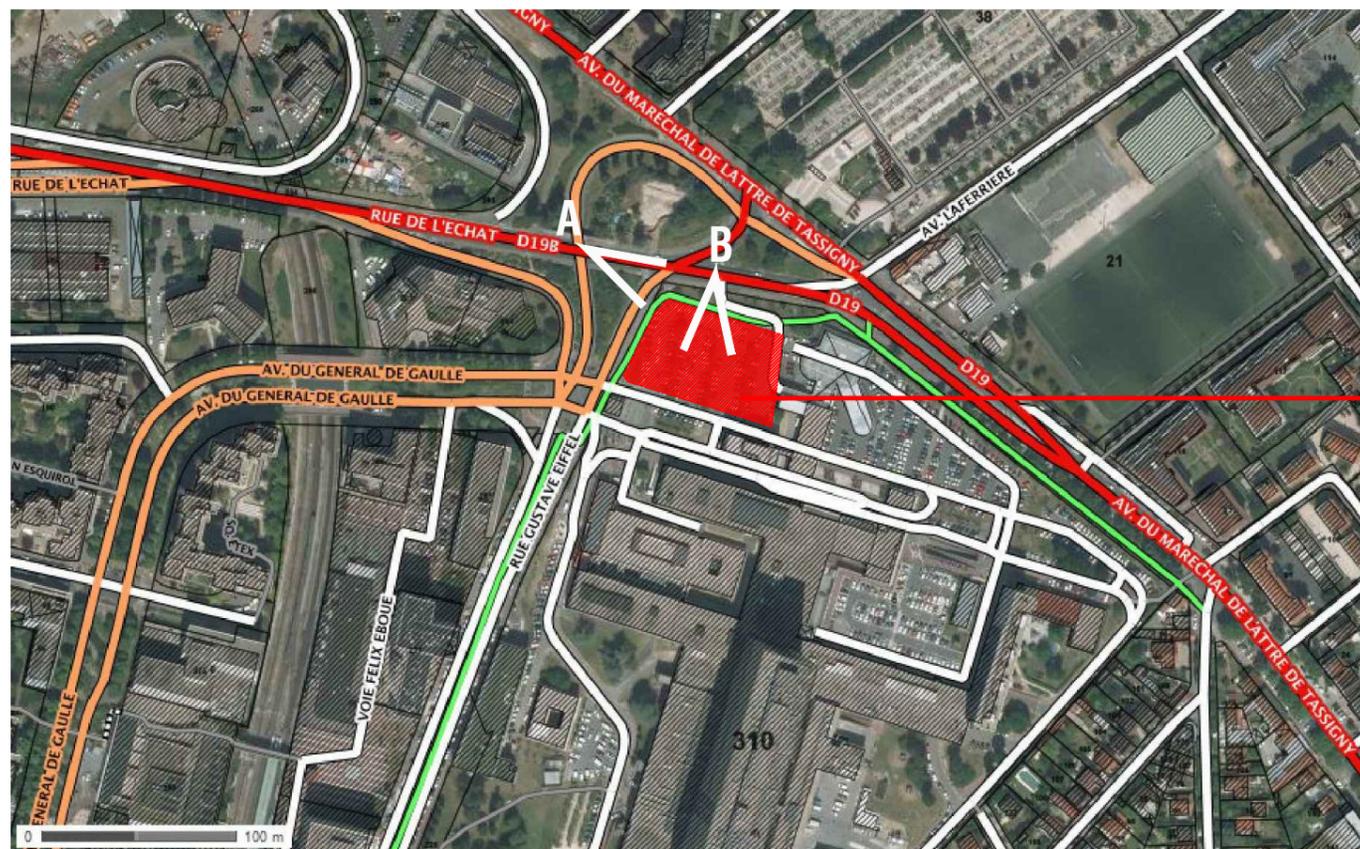
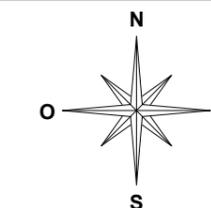
6 Cet ouvrage est complémentaire du futur métro «Grand Paris « ligne 15» en cours d'étude."





Zone concernée par le projet



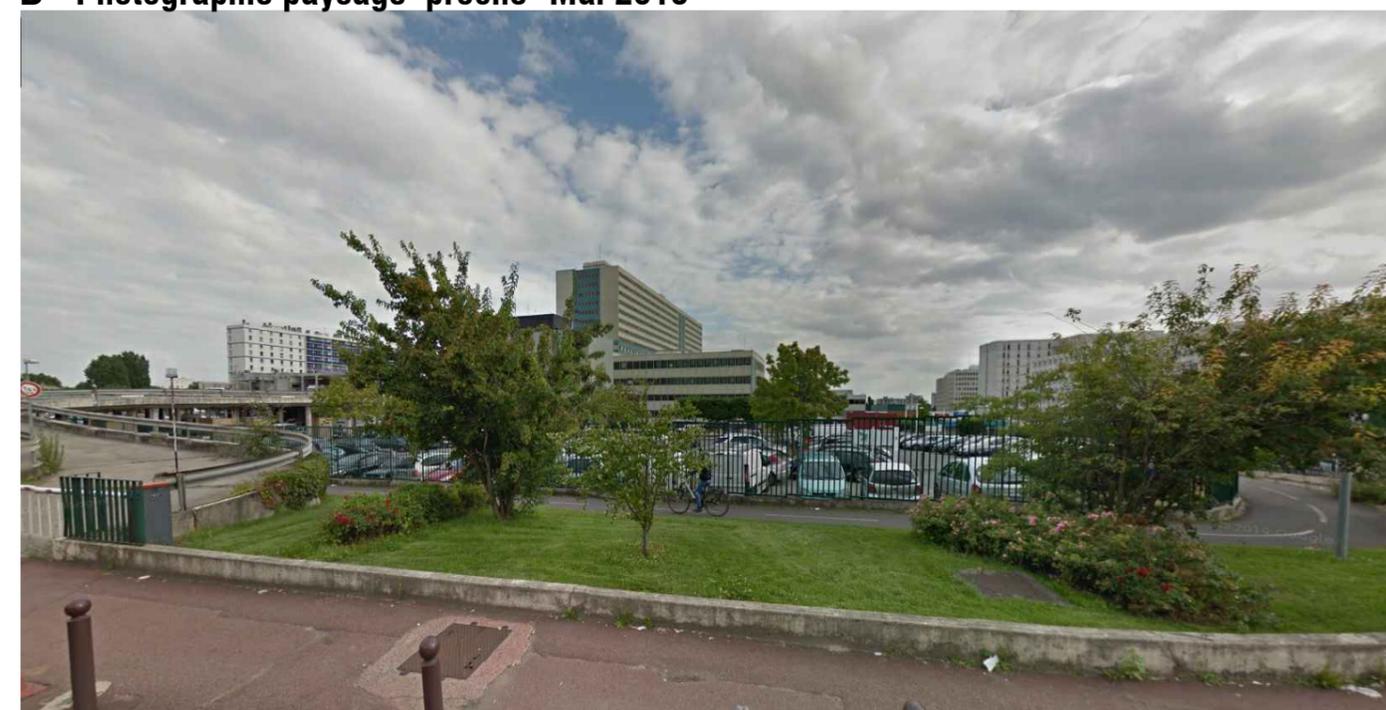


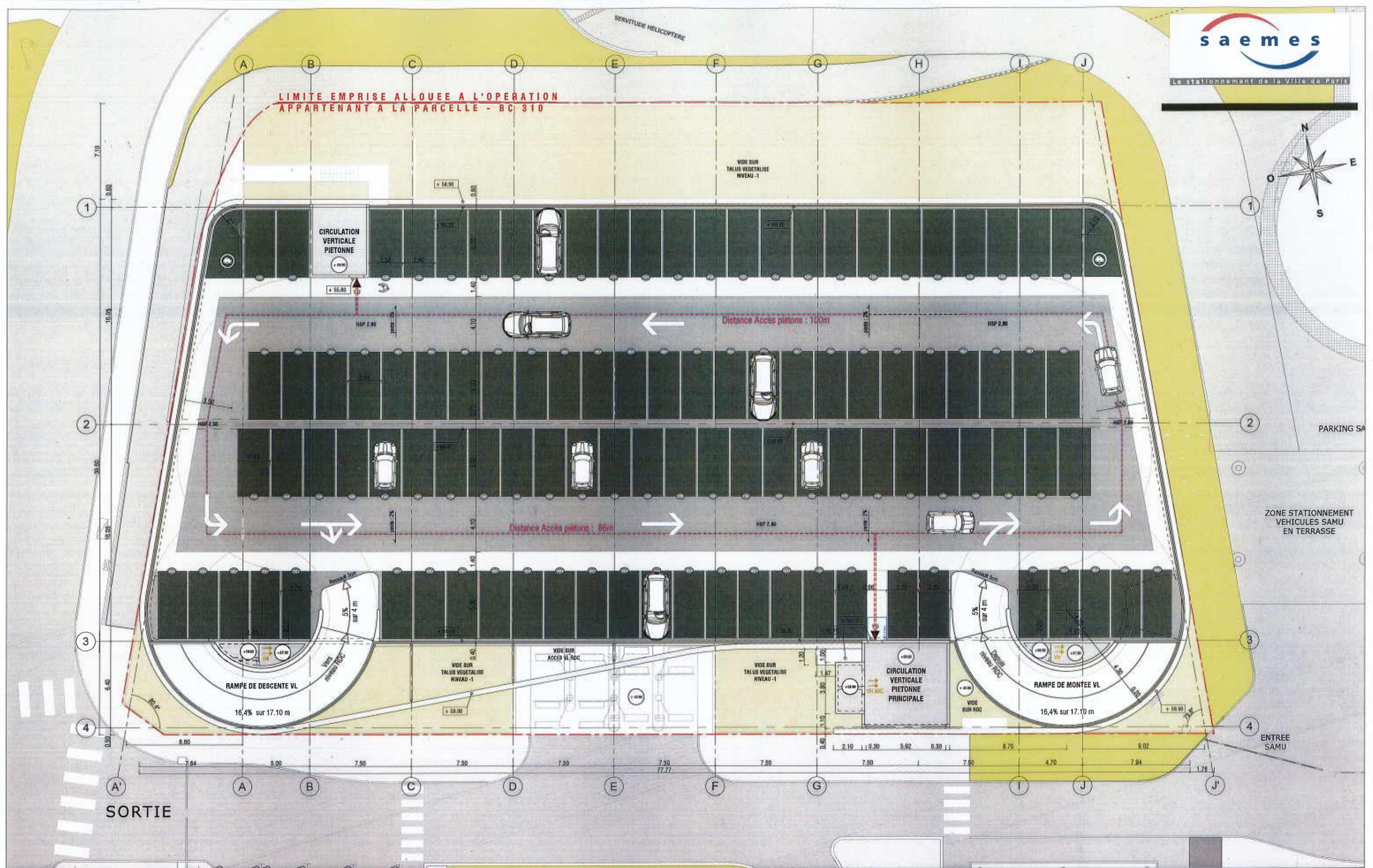
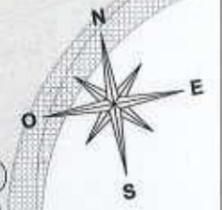
**Zone dédiée au projet**

**A - Photographie paysage lointain - Mai 2015**



**B - Photographie paysage proche- Mai 2015**





UIC





# PARKING DE L'HÔPITAL HENRI MONDOR

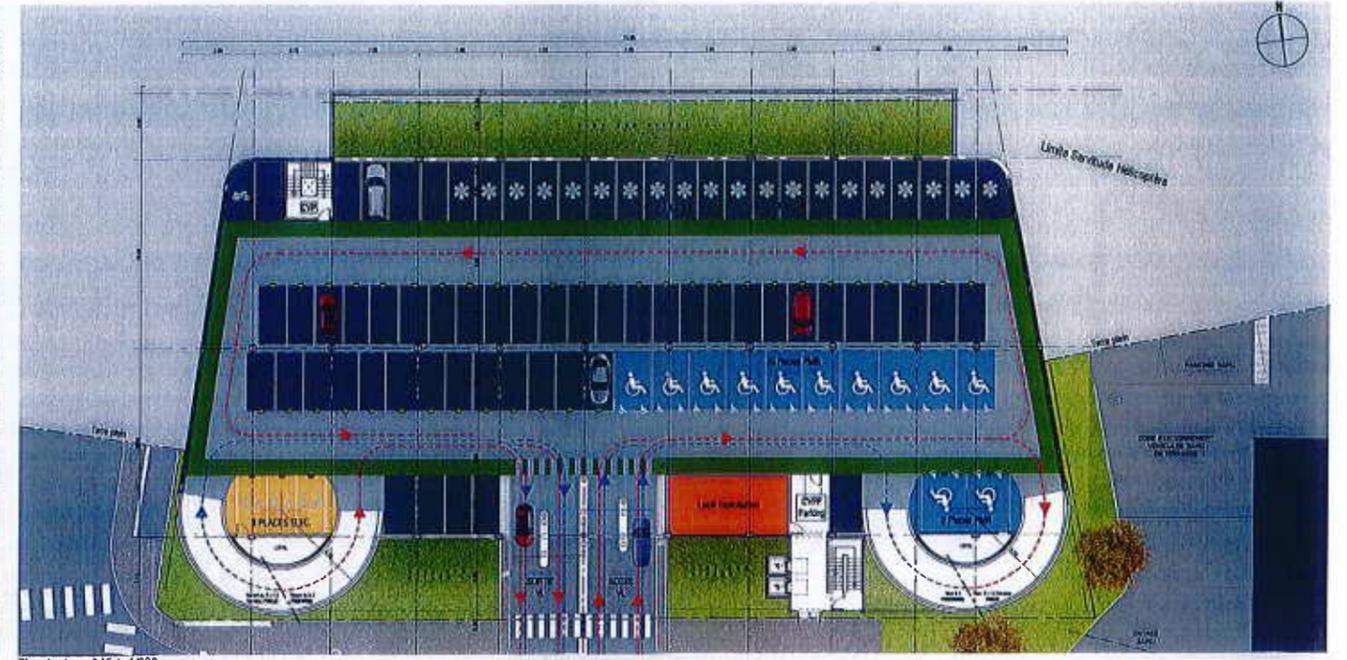
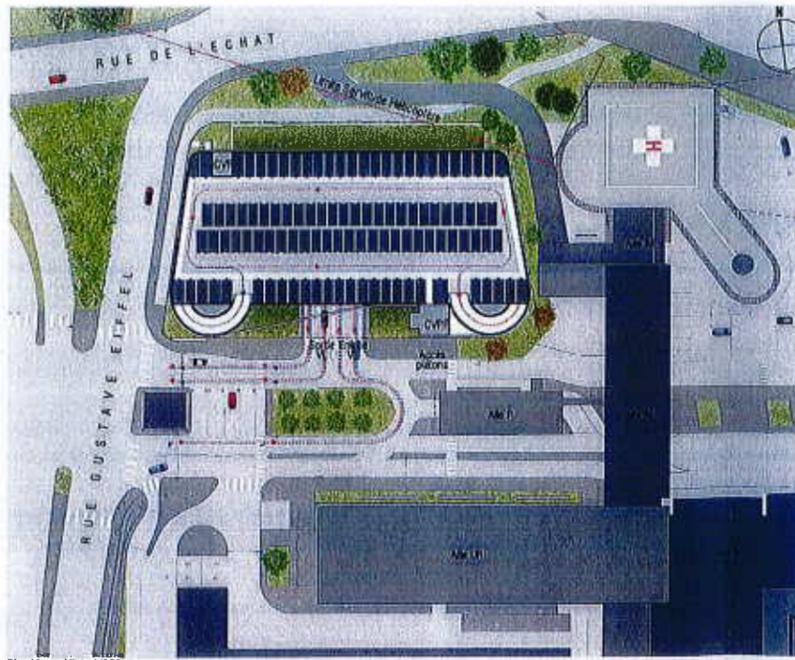
600 PLACES

B2M Agence Carbonnat Architectes

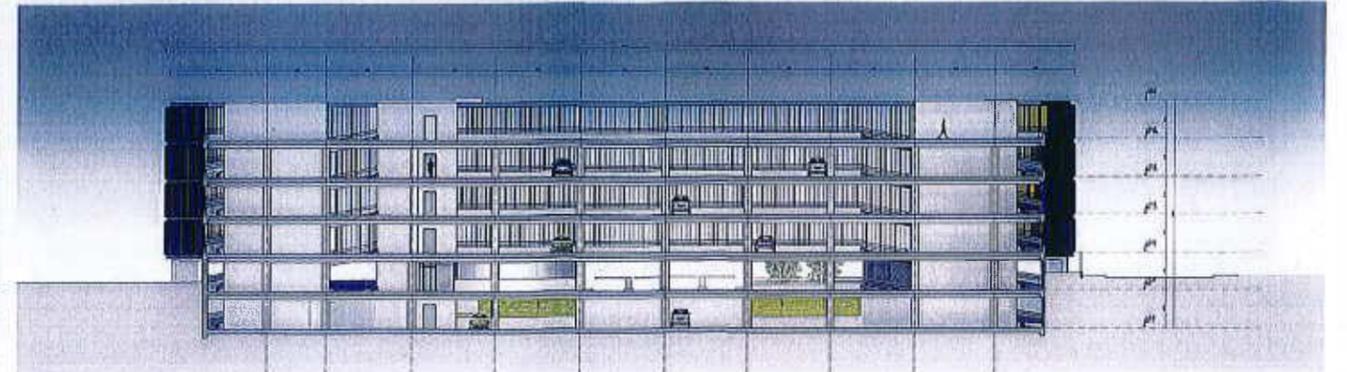
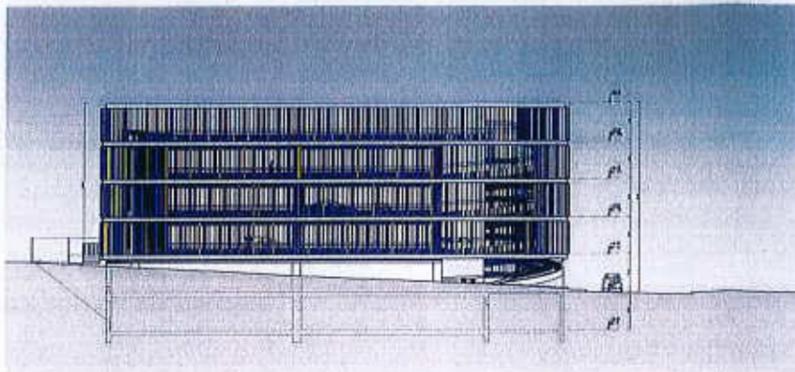
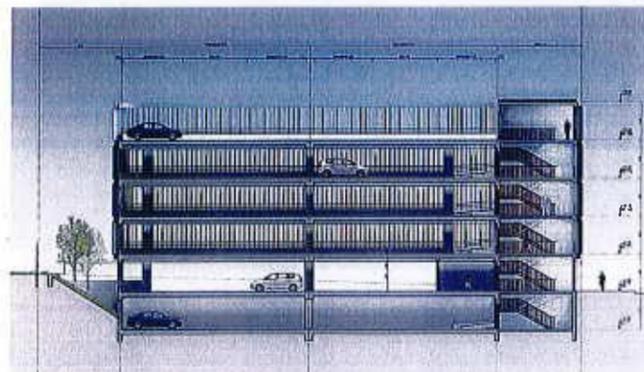


*liC*

- UN NOUVEL FLAN POUR L'HÔPITAL HENRI MONDOR
- UN OUVRAGE QUI AFFIRME SA FONCTION
- UN FAÇADE CHÉTIQUE AVEC UNE IDENTITÉ VISUELLE
- DE LA LUMIÈRE NATURELLE À TOUS LES NIVEAUX
- UN PARKING SANS POTEAUX
- DES ACCÈS VL. ET PIÉTONS CLAIEMENT IDENTIFIÉS
- UN PARKING LARGEMENT VENTILÉ À TOUS LES NIVEAUX
- DES MATÉRIAUX PÉRENNES
- UN FONCTIONNEMENT LISIBLE



→ Montée VL.  
→ Descente VL.



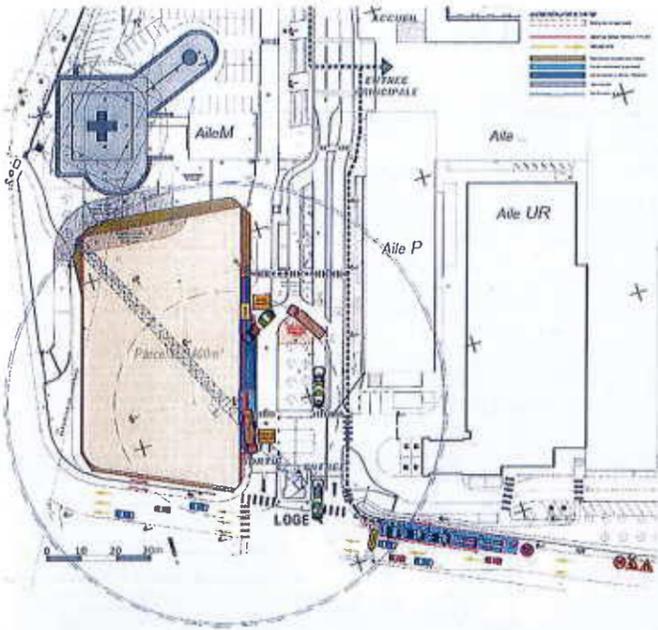


**PARKING DE L'HÔPITAL HENRI MONDOR**  
600 PLACES

B2M Agence Carbonnet Architectes



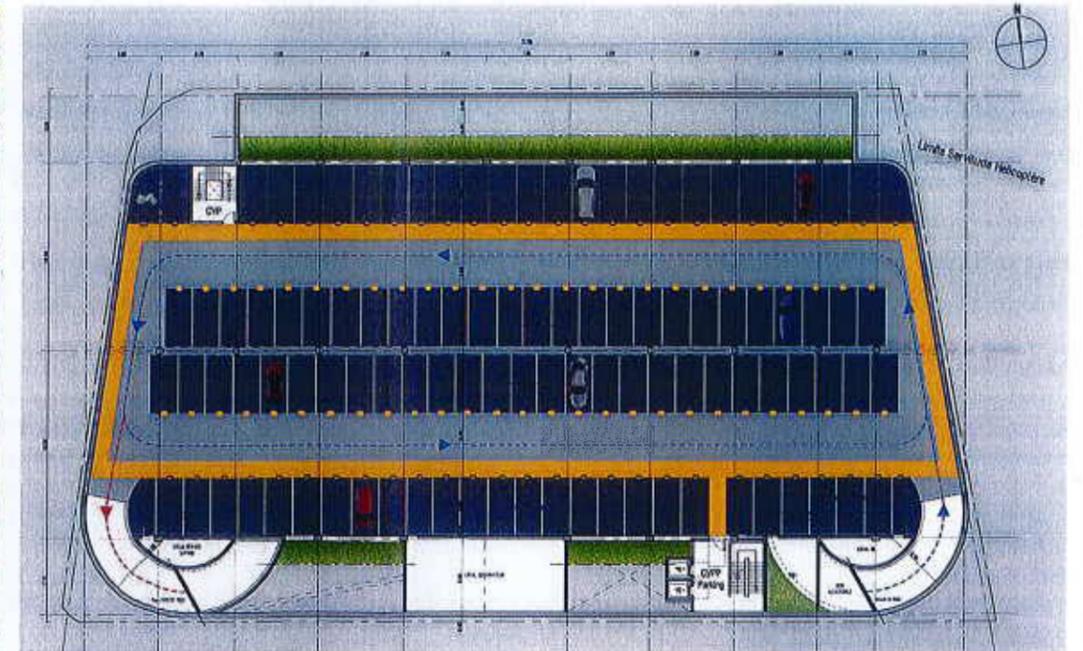
*lic*



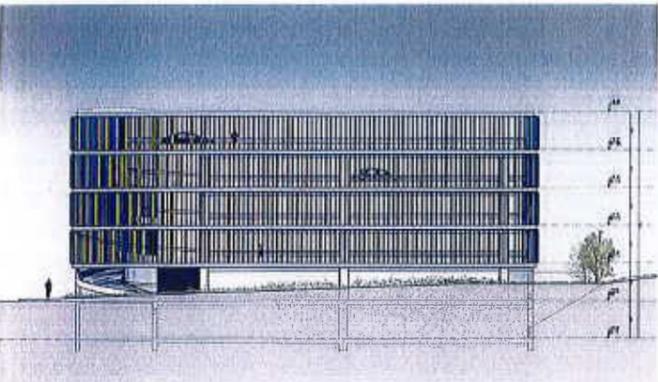
Plan des installations de chantier | Ech. 1/400



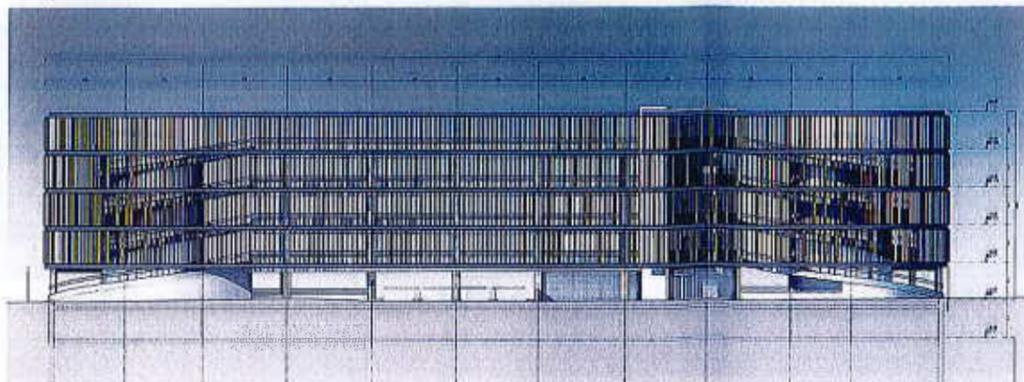
Plan étage courant | Ech. 1/200



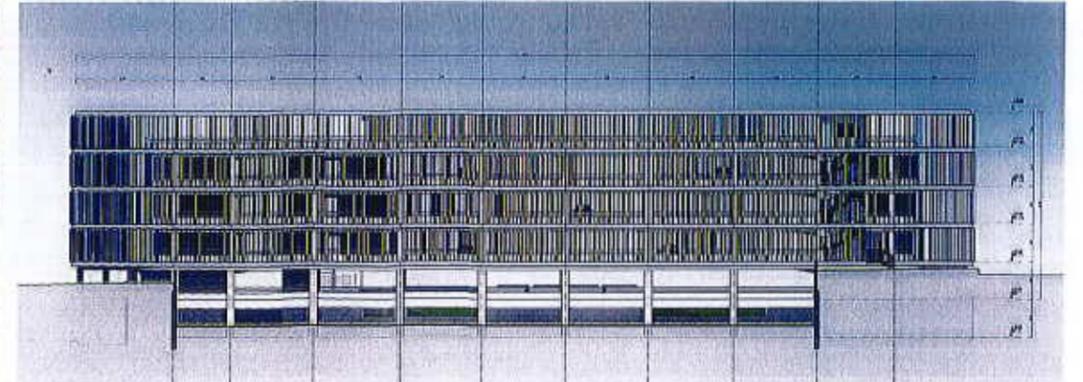
Plan du Niveau -1 | étage réservé au personnel | Ech. 1/200



Façade Est | Ech. 1/200

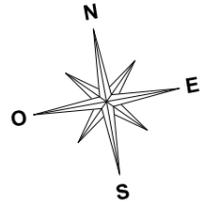


Façade Sud | Ech. 1/200



Façade Nord | Ech. 1/200

LIMITE EMPRISE ALLOUEE A L'OPERATION  
APPARTENANT A LA PARCELLE - BC 310



© IGN 2015 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 2° 27' 13.5" E

Latitude : 48° 47' 53.1" N